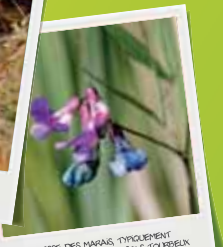




ACHILLEE STENOCEPHALE, PLANTE PROTÉGÉE RÉGIONALEMENT, INDICATRICE DES PRAIRIES HUMIDES DE BONNE QUALITÉ



GRENOUILLE DES CHAMPS, ESPÈCE TRÈS RARE EN FRANCE PRÉSENTÉ DANS LA PLANE DE LA SCARPE



GESSE DES MARAIS, TYPIQUEMENT LIÉE AUX ROBELEBRES SUR SOLS TOURBEUX

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Marais, tourbières et prairies humides

La plaine de la Scarpe et de l'Escaut forme une vaste zone marécageuse. Avec l'implantation d'Abbayes dès le VII^{ème} siècle, elle fut progressivement drainée et aménagée pour y développer l'agriculture, l'industrie et lutter contre les inondations. Malgré une forte urbanisation, on retrouve encore aujourd'hui plusieurs milliers d'hectares de prairies humides, des centaines d'hectares de marais et des dizaines d'hectares de tourbières reconnus pour leurs rôles essentiels et sauvegardés pour la plupart par des statuts de protection (Réserves naturelles régionales, Natura 2000). Jouant le rôle d'éponges, ces zones humides protègent le secteur contre les inondations et alimentent en eau potable les nappes exploitées par les agglomérations voisines.



GRANDE DOUVE, ON LA RENCONTRE DANS LES VÉGÉTATIONS IMMERGÉES DE HAUTES HERBES



LE BIHOREAU GRIS

Tout en souhaitant maintenir le caractère humide de sa plaine et avec 41% de son territoire dédiés à la culture et à l'élevage, le Parc a pour objectif de concilier préservation des prairies humides et de leur biodiversité avec la nécessaire rentabilité des activités agricoles. Il agit par voie contractuelle en adaptant aux contraintes locales les dispositifs agri-environnementaux.



L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PARC GÈRE DIRECTEMENT 400 HA D'ESPACES NATURELS (DONT DES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES), SOIT EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE DES SITES SOIT PAR DÉLÉGATION



AFIN DE MEILLEUR PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES HUMIDES, CERTAINS ÉLEVEURS POURSUIVENT L'ÉLEVAGE DE LA RACE FLAMANDE, UNE RACE RUSTIQUE LOCALE.

TOURBIÈRE DE VRED



COURTESY PHOTO: PIERRE-DAMIEN COLLETTI/AGENCE PHOTOGRAPHIQUE

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Forêts

Avec ses quatre massifs forestiers domaniaux (dont celui de Raismes-Saint-Amand-Wallers qui est le plus vaste avec ses 4700 ha) et autres boisements privés, la forêt couvre près du quart de la surface du Parc contre seulement 8 % à l'échelle régionale. Essentiellement implantée en zone humide ou sur sols sablonneux, elle fut préservée des défrichements importants des siècles passés. Principalement composée de peuplements feuillus de chênes, hêtres et aulnes, et recelant des habitats particuliers tels que les landes, mares, blockhaus, etc., elle abrite plusieurs espèces rares. Cette richesse est d'ailleurs attestée par la présence de 5 Réserves Biologiques Domaniales Dirigées, d'une Réserve Biologique Domaniale Intégrale et d'une part importante des surfaces forestières intégrées au réseau Natura 2000.



OSMONDE ROYALE, POUGÈRE, ASSEZ RARE INFÉODÉE AUX BOISEMENTS SUR SOLS PAUVRES



ENCOULEMENT D'EURASIE, ESPÈCE HÉTÉROTELE NICHANT AU SOL DANS LES CLAIRIERS FORESTIERS ET SUR LES TERRILS



GRAND MURIN CHAUME-SOUS PRODIGÉE EN EUROPE ET RÉCEMMENT DÉCOUVERTE EN FORÊT DE SAINT-AMAND



GRACÉE SAULNE, PLANTE TRÈS RARE EN NORD-PAS DE CALAIS, PRÉSENTE DANS CERTAINS BOISEMENTS BOUDANT LES COLLES D'EAU DU PARC NATUREL

La forêt est aujourd'hui soumise à une pression de fréquentation très forte, à une fragmentation par les infrastructures et une pression importante de l'urbanisation sur ses franges. L'adéquation des objectifs économiques de production et la prise en compte du poids économique et sociétal significatif de la chasse au regard de sa grande valeur écologique est une préoccupation permanente.



LE PIC MAR

FORÊT DE RAISMES-SAINT-AMAND-WALLERS



DÉRIVAGE PAR TRACTION ANIMALE AFIN DE LIMITER LE TASSEMENT DES SOLS



PEUPLERAIE À GRAND ÉCARTEMENT FAVORISANT LE MAINTIEN D'UN BOISEMENT DIVERSE



L'ICOPODE INONDÉ, MOUSSE EXCEPTIONNELLE EN RÉGION, PRÉSENTE UNIQUEMENT SUR LES SOLS SABLEUX ET HUMIDES D'ANCIENNES SABLÈRES DU PARC NATUREL.



L'HIRONDELLE DE RIVAGE INSTALLE DE BELLES COLONIES SUR LES FRONTS D'EXPLOITATION DE CERTAINES SABLÈRES.



ARRIÈRE DE HALLER, PLANTE MÉTALLIQUE APTE À RÉCUPÉRER D'ANCIENNES PROGES INDUSTRIELLES.

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Terrils et autres milieux d'origine humaine

L'intense exploitation minière qui a marqué la partie sud du territoire, l'extraction de sable ainsi que d'autres activités industrielles, offrent, après requalification, de nombreux espaces constituant de véritables sites de substitution pour la survie d'espèces remarquables. En effet, ces milieux présentent des conditions de vie atypiques (structure du sol, température, humidité) que certaines espèces ne trouvent pas ou plus dans les milieux naturels de notre région. On y rencontre entre autre l'Alouette lulu et l'Oedipode turquoise sur les zones de végétation rase et caillouteuse, le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué dans les mares temporaires, ou encore de rares Bolet rude du schiste et Gimmophile (champignons) sur les pentes schisteuses de certains terrils.



LE LÉZARD DES MURAILLES A PU TROUVER DANS L'ANCIEN PAYSAN MINIER DES MILIEUX REQUALIFIÉS FAVORABLES À SON EXTENSION.

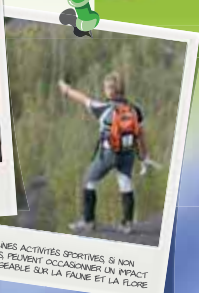
Les terrils et carrières, par le relief prononcé qu'ils offrent dans notre paysage de plaine, sont fortement sollicités pour des activités récréatives (randonnée, VTT, trail) et l'organisation d'évènements sportifs parfois impactants pour la biodiversité. Le Parc naturel régional accompagne les organisateurs afin de limiter les impacts sur ce riche patrimoine naturel.



LE HIBOU GRAND DUC

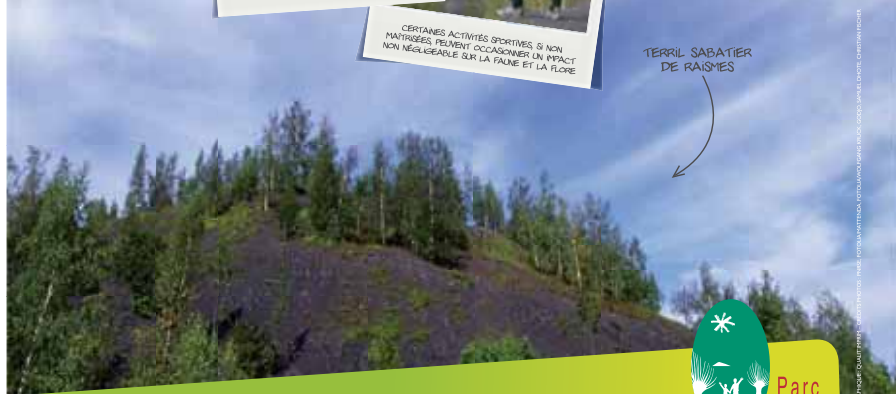


ANCIENNE PRICHE MINIÈRE, REQUALIFIÉE ET RECOLONISÉE PAR UNE FAUNE ET UNE FLORE PARTICULIÈRE.



CERTAINES ACTIVITÉS SPORTIVES, SI NON MAÎTRISÉES, PEUVENT OCCASIONNER UN IMPACT NON NÉGLIGEABLE SUR LA FAUNE ET LA FLORE.

TERRIL SABATIER DE RAISMES





LE BALUZARD PÊCHEUR FRÉQUENTE LES GRANDS PLANS D'EAU DU TERRITOIRE EN PÉRIODE MIGRATOIRE.



LA POUVÈRE, ESPÈCE PATRIMONIALE UTILISANT LA NOUVEAU D'EAU DOUCE POUR SA REPRODUCTION.



LE TRITON CRÊTE, ESPÈCE PROTÉGÉE, EMBLÉMATIQUE DES MARES DE QUALITÉ.



L'INDICATEUR DES MARAIS PRÉSENTE DANS LES FOSSES ET SUR LES BERGES EN PENTE DOUCE DES PLANS D'EAU.

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Mares et étangs

Les mares et étangs marquent les paysages de Scarpe-Escaut. Si leur origine est parfois naturelle, ils ont pour la plupart été créés par l'homme pour la pêche, la chasse ou l'élevage.

Spécificité du territoire, ils ont parfois pour origine l'affaissement du sol causé par l'abandon de l'activité minière. On en compte à ce jour plus de 2500, qui ont des tailles, profils, fonctions et usages très variés. Ils jouent un rôle important dans la lutte contre les inondations et les pollutions. Leur valeur écologique dépend fortement de leur usage et de leur gestion. Zones de refuges et source de nourriture pour de nombreux poissons, amphibiens, insectes et oiseaux, on peut y retrouver des espèces patrimoniales comme le Triton crête, la Sterne pierregarin, l'Hottonie des marais. Le Balbuzard pêcheur les fréquente également lors de ses passages migratoires.

Faute d'entretien et jugées moins utiles, les mares ont fortement régressé et avec elles toute la biodiversité associée et dépendante. C'est pourquoi le Parc naturel régional Scarpe-Escaut développe des actions pour les préserver et les entretenir tout en favorisant de nouvelles créations par les habitants, les collectivités... Paradoxalement, la prolifération d'étangs de loisirs à faible valeur écologique a impacté négativement les ressources en eaux. Le Parc naturel régional encourage la maîtrise de leur développement et la restauration de leurs berges en pentes douces, de zones de vasières, d'îlots de quiétude...



STERNE PIERREGARIN



ÉTANG AUX BERGES VERTICALES ET À L'ENTRETIEN NE PERMETTANT PAS LE DÉVELOPPEMENT DE SES POTENTIALITÉS ÉCOLOGIQUES.



CREUSEMENT D'UNE MARE AGRICOLE AVEC BERGES EN PENTE DOUCE.

LA MARE À GORIALX DE RAISMES

